

Règlement des études spécifique

Master Chimie

La mention Chimie est constituée des parcours suivants :

- Advanced Materials Innovative Recycling
- Chimie organique et sciences du vivant et Nanochimie
- Ecotoxicologie et chimie de l'environnement
- Ecotoxicologie et chimie de l'environnement – Canada
- Environmental contamination and toxicology
- Graduate Program SENSE – Gestion Environnementale
- Graduate Program EUREKA - Chemistry of materials
- Matériaux avancés
- Physical Chemistry & Chemical Physics (Graduate program Light S&T)
- Polymer sciences – Espagne
- Polymères
- Qualité, sécurité, environnement

Parmi ceux-ci, les deux parcours internationaux « Advanced Materials Innovative Recycling » et « Polymer sciences – Espagne » ne sont pas organisés en Blocs de Connaissance et de Compétences mais en semestres.

Pour ces parcours, il n'y a pas de compensation inter-semestrielle en 2^{ème} année de Master. Les étudiants doivent valider indépendamment les semestres 9 et 10 pour obtenir leur année.